

RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 326 /E.C.

Objet:
Acte de naissance n°153.-

ASTRIDA



713

Astrida, le 13 février 1951.-

Monsieur le Conseiller Juridique,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir
ci-joint copies certifiées conformes de l'acte de naissance
n°153.-

L'Officier de l'Etat Civil,
J.KIRSCH,

Monsieur le Conseiller Juridique

à

MSUMBURA.-